



Montréal, 4 avril 2019

Madame Nathalie Roy, ministre
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, 1^{er} étage, bloc A
Québec (Québec)
G1R 5G5

Objet : Ensemble conventuel des Moniales de Berthierville

La population de Berthierville et de l'ensemble du Québec a appris par la voie des journaux la décision prise par la Ville d'autoriser la démolition de l'ensemble conventuel des Moniales de Berthierville. Cette décision a été prise, à l'évidence, sans consultation avec le Ministère de la Culture et la MRC qui avait documenté l'ensemble conventuel.

On ne peut invoquer dans ce cas l'ignorance de la part de la ville, car la MRC avait qualifié l'ensemble d'une valeur exceptionnelle et d'un état de conservation excellent. La ville possède par ailleurs une église profitant d'un statut de classement et un secteur patrimonial situé sur la rue Frontenac, protégé par un PIIA. Aucune protection n'avait cependant été accordée à l'ensemble conventuel malgré la grande qualité de l'ensemble et la recommandation de la MRC à cet effet. Une protection de l'ensemble conventuel s'impose de façon urgente afin d'amorcer une étude pour sa sauvegarde et sa mise en valeur.

Ce cas et d'autres cas récents reflètent malheureusement une situation que nous déplorons depuis plusieurs années. Les petites villes et les villages sont démunis, ne possédant pas les ressources techniques nécessaires pour intervenir efficacement à l'égard de leur patrimoine. L'absence d'instance consultative et décisionnelle en patrimoine à un niveau supérieur se fait lourdement sentir. Le fait de devoir recourir au Ministère de la Culture dans ces cas souvent urgents est une situation qui a prouvé ses limites. Notre réseau de 285 organismes, regroupant près de 55 000 membres à travers le Québec, nous alimente semaine après semaine de menaces et de pertes irréparables d'éléments de notre patrimoine bâti.

Nous apprenons, Madame la Ministre, que vous avez agi promptement dans ce dossier et par la présente, la Fédération Histoire Québec reconnaît l'importance du geste diligent que vous avez posé visant à empêcher tout travail de démolition et vous en félicite. L'exceptionnelle valeur de l'immeuble et du parc l'entourant justifiait pleinement cette mesure. Nous proposons que le ministère de la Culture accompagne la Ville et la MRC dans ses efforts sur la recherche de scénarios de requalification et de mise en valeur de l'ensemble.

Recevez nos salutations Madame la Ministre, de même que notre offre de collaboration avec votre ministère dans tout dossier relatif au patrimoine. Nous sommes prêts à vous rencontrer pour échanger sur l'ensemble de la situation au Québec.

Clément Locat, président
Comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec

CL/ld

La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui plus de 285 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, qui réunit à ce jour 55 000 membres individuels. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois qui est significatif